Compte Rendu du CA du 9 Janvier 2024

Présents : Mmes Du Crest, Lian, Sureau, Henneveux, Schmitt, Vincents et Mrs Du Crest, Lian, Schmitt.

Excusée : Annie Béraud

**Ordre du Jour :**

1. Point sur les adhésions (Geneviève) :

201 à ce jour dont 53 nouveaux

Claudine a contacté ceux qui ne se sont pas ré inscrits. Ils sont rayés des listes depuis le 15/12/2023. Ils ne peuvent plus accéder à l’espace membre.

Ils peuvent recevoir les newsletters mais peuvent se désabonner quand ils le veulent.

3 adhérents n’ont toujours pas fourni leur certificat médical et ne sont donc pas licenciés (n’ont pas encore participé aux activités).

Question : est-il possible de prendre une adhésion à Randogom sans randonner ? La licence dirigeant ou bienfaiteur existe-t-elle ? Qui s’en charge ? Geneviève ?

1. Point sur la trésorerie (Alain) :

Livret bleu : 27.556€ ; Compte courant : 630€.

Pour 1 mois ½ en 2023, le livret bleu a rapporté 46€. Il reste 15000€ à encaisser (chèques solde séjours).

La subvention de transition du Conseil départemental a été virée : 459€.

La mairie a reçu le dossier de demande de subvention pour 2024 et La 91.

1. Les responsables des commissions (Bernard) :

Il a été décidé par un CA antérieur que les responsabilités des commissions seront assurées par un membre du CA.

* Intendance achats : Mireille
* Vente des objets promotionnels : Martine
* Adhésions : Geneviève
* Gestion des adhérents et des mauvais payeurs : Claudine
* Contacts avec la mairie et le CDRP : Bernard
* Réservation des salles mairie : Mireille
* Site Internet : Alain
* Sorties PAR PAT : Claudine
* Commission Tourisme / Séjours : Mireille. Les propositions de séjour et de budget seront étudiées avant la déclaration du séjour à la FFR : 3 membres du bureau + 3 RT + Claudine
* Animations diverses (91, Rand Extrême, …) : Bernard
* Formations (PSC1 et carte boussole) : Bernard
* Animateurs : Bernard
* Marche nordique : Bernard
* Rando SANTÉ : Sylvie
1. La 91 2024 (Bureau) :

27 et 28 avril 2024

Comité pilotage (CoPil) : Alain & Mireille S, Anne FH, Bernard L, Caroline H, Christine & Georges V, Dominique LS, Dominique P, Joëlle T, Paul T.

Où en sommes-nous ?

Budget fait avec 2 options sans subvention et pas de cadeaux ou bien avec cadeaux et subvention.

La convention a été signée et retournée au CDRP : pas de réponse.

Demandes subventions : fait pour la mairie. A faire avant le 27 janvier pour le CD.

Prochaines actions : commander des tours de cou. Il est important d’offrir un cadeau. Il faut finir le stock de sur-sacs en priorité.

1. Avenir de La 91 (Bureau) :

Le CDRP 91 est prêt à la reprendre. Le CoPil de RandoGom (consulté) est d’accord pour la conserver.

* Arguments pour la transférer : coûte environ 1000€ par an, chronophage, pas trop d’intérêt constaté de la municipalité (subvention en baisse, mais prêt des salles de l’espace Barbara).
* Arguments pour la conserver : elle est à NOUS, nombreux bénévoles (voir CoPil), CD revoit sa politique de subventions, pas sûr que le CDRP s’en sorte seul.

En 2025, Alain propose un Audax de 100km. ADOPTÉ. La date retenue est le WE des 5 et 6 avril 2025.

1. Règlement intérieur (Bernard) :

Cf document joint. Quelques points sont à revoir par le bureau (mardi 16 janvier).

Adhésion mineurs : à partir de 8 ans à condition qu’il y ait un adulte référent.

Pour la Rando Famille, le CA décide de ne plus demander de Pass Découverte. La manifestation sera assurée au titre d’une manifestation exceptionnelle comme les Audax.

Séances d’essai : géocaching = 1, rando + MN = 3, sortie ParPat = 0

Covoiturage : 0.08€ /km randos hebdomadaires

Déplacements lointains : Randogom rembourse les chauffeurs en frais de mission (0.32€ /km) et l’association se fait rembourser par les participants. Chaque chauffeur reçoit la même somme.

Pour les séjours, l’organisateur fixe le nombre de voitures et le nom des chauffeurs. Randogom rembourse les chauffeurs en frais de mission (0.32€ /km) et l’association se fait rembourser par les participants. Chaque chauffeur reçoit la même somme.

Si d’autres participants prennent leur voiture (non désignée par l’organisateur), ils payent leur quotepart quand même et ne sont pas remboursés comme chauffeur.

L’organisateur fait entrer le covoiturage dans le budget du séjour.

Pour le nombre de km faits sur place, les chauffeurs doivent relever leur compteur km à l’arrivée et au départ du lieu du séjour. Les km sont mutualisés entre les participants et remboursés aux chauffeurs en fonction des km parcourus.

1. Points sur les différents séjours ou WE
* Fabuloserie : 29 participants. Tout est ok
* Cussac : 30p. avec bus
* GR34 : 12p. problème avec un hôtel qui semble fermé
* Belle ile 23p. manque 1 homme
* Andalousie : 26p. Avion, hôtels, location voitures, animations sont réservés. Les entrées sur les sites sont à réserver.

Les séjours de moins de 2 nuits ne sont pas déclarés à la FFR.

1. Formation 1er secours (Claudine & Mireille) :
* Date : 1er mars
* Participants : 18 inscrits pour 10 participants. Priorité donnée aux animateurs et adhérents qui participent régulièrement aux randonnées.
* Mireille contacte la mairie pour prévoir une autre date.
* Claudine prévient les postulants.
1. Commission internet (Alain) :
* Rôle : améliorer les outils de communication Internet.
* Participants : 8
* 1ère réunion : mardi 16 janvier à 15h30
1. Repas CA / animateurs (Bernard & Mireille) :
* Salle Devos demandée. **Lundi 4 mars** à 18h
* Martine recense les propositions et harmonise, chacun apporte un mets : soit apéro, soit dessert.
* Plat principal : carbonades cuisinées par Mireille et Martine pour 20 p.
* Randogom paye les boissons et la viande (200€).
* Mireille ou Bernard prépare une invitation.
1. Newsletters (Alain & Mireille) :
* 5 par mois maxi.
* Page plus attrayante depuis 1 à 2 mois.
* Pour Janvier / Février :
	+ 3 janvier : vœux
	+ 10 janvier : vallée Eure
	+ 17 janvier : appel pour Commission séjours 2025
	+ 24 janvier : appel pour Commission ParPat 2024-2025
	+ 31 janvier : rando sous ordonnance

12. Questions diverses :

* Marche nordique : une réunion a été convoquée le lundi 22 janvier à 19h15 pour réunir les animateurs MN.

* Annulation rando :
	+ Si problème météo, vigilance orange ou rouge = ANNULATION. L’animateur met une info sur la rando dans l’agenda et prévient ceux qui ne sont pas désinscrits (en principe, les participants se désistent). Il peut aller à Barbara au cas où.
	+ Si l’animateur a problème de santé ou une indisponibilité le jour J, il prévient soit le Président soit un autre animateur inscrit à cette rando.
* Prochaines dates à retenir :
* Début formation Pierre T : 10 janvier,
* Audax 25 km : 14 janvier,
* Réunion bureau : 16 janvier,
* CoPil La 91 : 30 janvier,
* AG CDRP : 2 février (le même jour de l’Arsenal. Qui vient avec moi ?)
* Commission Parpat : 27 février,
* Formation PSC1 : 1er mars,
* Repas CA et animateurs : lundi 4 mars à 18h
* Repas club : 8 mars (repas africain, Marie + bénévoles),
* Réunion Animateurs : mardi 5 mars à 14h
* Commission séjours : 12 mars,
* Audax 25 km : 13 mars,
* CoPil La 91 : 19 mars,
* Réunion bureau : 26 mars

Prochaine réunion du CA : mardi 2 avril à 14h salle Barbara.